



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Relations entre la France et l'Algérie

Question au Gouvernement n° 575

Texte de la question

RELATIONS ENTRE LA FRANCE ET L'ALGÉRIE

Mme la présidente . La parole est à M. Bryan Masson.

M. Bryan Masson . Monsieur le ministre des affaires étrangères, vous vous êtes rendu dimanche en Algérie pour changer radicalement la ligne du gouvernement sur le dossier algérien. Vous savez saisi l'occasion de balayer la ligne Retailleau pour adopter à nouveau la ligne repentance : chassez le naturel, il revient au galop ! Ce déplacement donne le sentiment que la France l'a abordé en position de faiblesse alors que l'Algérie, elle, en sort renforcée.

Comment tolérer que les positions du ministre de l'intérieur soient si manifestement contredites par celles du Quai d'Orsay ?

M. Jean-Paul Lecoq. Tu n'as rien compris, ça s'appelle la diplomatie !

M. Benjamin Lucas-Lundy . Il faut que le ministre de l'intérieur démissionne !

M. Bryan Masson . Ces incohérences affaiblissent gravement l'unité de la parole de la France à l'international, mais aussi – c'est peut-être pire encore – la confiance des Français en la parole publique.

M. Charles Sitzenstuhl . Il n'y a qu'une ligne en la matière, c'est celle du président de la République !

M. Bryan Masson . Alors que 65 % des Français jugent que la France manque de courage face à l'Algérie, vous courbez l'échine devant le régime algérien. L'intérieur nous promet le kärcher, vous coupez le robinet d'eau ; l'intérieur demande que les délinquants algériens soient expulsés, vous les laissez s'en tirer ; l'intérieur annonce une riposte graduée, vous décidez de vous écraser. Comment croire une seule seconde les annonces faites par ce gouvernement qui, dans le même temps, promet la fermeté et se couche devant l'Algérie ? Avez-vous seulement abordé la question des ressortissants algériens qu'il est urgent d'expulser pour protéger les Français ? Non seulement la France n'est pas plus respectée qu'elle ne l'était hier mais elle se trouve plus que jamais humiliée. C'est aussi vrai que Boualem Sansal, symbole de la liberté d'expression dans notre pays, est encore détenu dans les geôles algériennes car vous n'êtes pas parvenu à le faire libérer. (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Ma question est donc simple. Alors que votre gouvernement est incapable de parler d'une seule et même voix, alors que différents ministères tiennent des positions totalement opposées, comment espérez-vous faire entendre la voix du peuple français ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR.*)

Mme la présidente . La parole est à M. le ministre délégué chargé de l'Europe.

M. Julien Odoul . Et de la repentance !

M. Benjamin Haddad, *ministre délégué chargé de l'Europe* . Le ministre des affaires étrangères, Jean-Noël Barrot, s'est rendu à Alger dimanche à l'invitation du président Tebboune.

M. Charles Sitzenstuhl . Il a eu raison !

M. Benjamin Haddad, *ministre délégué* . Cette invitation fait suite au premier échange diplomatique entre le président de la République française et le président Tebboune qui a permis de poser les principes de la sortie de crise et de l'apaisement des tensions. Notre seule boussole est la défense des intérêts des Français ; nous voulons le retour à un dialogue et à une relation apaisés, constructifs, avec notre partenaire algérien.

M. Jean-Paul Lecoq . Excellente démarche !

M. Benjamin Haddad, *ministre délégué* . Le ministre des affaires étrangères a eu des échanges francs avec le président Tebboune et avec le ministre des affaires étrangères algérien. Ces discussions ont notamment permis de décider la reprise de la coopération en matière de sécurité, de défense et de renseignement : les responsables sécuritaires s'entretiendront d'ailleurs dans les prochaines semaines au sujet du Sahel. Le garde des sceaux se rendra lui-même à Alger dans les jours à venir pour reprendre la coopération judiciaire entre les deux pays. La coopération consulaire reprendra normalement ; les préfets français et les consuls algériens engageront un dialogue pour faire respecter le droit international et les engagements pris de part et d'autre, en particulier en matière migratoire.

Mme Caroline Parmentier . Et pour Boualem Sansal ?

M. Benjamin Haddad, *ministre délégué* . Enfin, le ministre des affaires étrangères a bien sûr réaffirmé notre préoccupation pour le sort de notre compatriote Boualem Sansal, injustement condamné à cinq ans de prison. *(M. Charles Sitzenstuhl applaudit.)*

M. Julien Odoul . Faiblesse !

Mme Caroline Parmentier . C'est la honte !

M. Benjamin Haddad, *ministre délégué* . Il a demandé très clairement une issue rapide, digne et humaine pour Boualem Sansal, dont nous admirons le courage *(Exclamations sur plusieurs bancs du groupe RN),...*

M. Philippe Ballard . Le courage, vous n'en avez pas !

M. Benjamin Haddad, *ministre délégué*l'œuvre et le combat pour la liberté d'expression, et a demandé que notre compatriote puisse être soigné et libéré. Dans tous ces domaines, nous veillerons au respect des engagements mutuels et défendrons les intérêts français auprès de l'Algérie. *(MM. Jean Terlier et Erwan Balanant applaudissent.)*

Mme la présidente . La parole est à M. Bryan Masson.

M. Bryan Masson . Monsieur le ministre de la repentance, ce n'est pas de cette tambouille qu'il est question mais de l'honneur de la France ! L'honneur de la France exige la libération immédiate de Boualem Sansal *(Les députés des groupes RN et UDR applaudissent sans discontinuer jusqu'à la fin de l'intervention)*, il exige que l'Algérie récupère ses ressortissants frappés d'OQTF ! Défendez l'honneur de la France, plutôt que d'être à genoux devant un régime corrompu ! *(Les applaudissements se poursuivent sur les bancs des groupes RN et UDR dont plusieurs députés se lèvent.)*

M. Emmanuel Mandon . Propos scélérats !

Données clés

Auteur : [M. Bryan Masson](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (6^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 575

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Europe

Ministère attributaire : Europe

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 avril 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 9 avril 2025